



Compte rendu de la CAP des secrétaires de documentation

29 mai 2018

La séance est présidée par Marie-Anne Guichard Le Bail, cheffe du bureau de la filière scientifique et de l'enseignement.

1-Approbation du procès-verbal de la CAP du 13 décembre 2017

Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

Une remarque a été faite sur la manière de l'administration, parfois subjective, de rédiger les comptes rendus.

2-Validation de la liste de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire de documentation de classe supérieure

La CAP a validé la liste des lauréats dont les noms suivent :

- Marielle Bonnand, BNF
- Patricia Radwan, Musée du Louvre
- Anne Dumazert, AN Paris
- Dominique Reninger, Musée Guimet
- Hélène Isnard, Musée Magnin
- Marie Lhiaubet, Musée d'Orsay
- Lucie Tanguy, C2RMF
- Clarisse Taubin, BNF

Qu'ils reçoivent nos plus sincères félicitations.

3-Validation de la liste de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire de documentation de classe exceptionnelle

La CAP a validé la liste des lauréats dont les noms suivent :

- Anne Cardinael, INHA
- Pierre Kouyoumdjian, MUCEM
- Céline Ménager, ENSA Villa Arson
- Véronique Salze, AN Paris

Nous les félicitons vivement.

4-Avancement au choix au grade de secrétaire de documentation de classe supérieure au titre de l'année 2018

4 postes étaient ouverts pour 85 ayants-droit.

Ont été promues en classe supérieure :

- Anne-Gabrielle Durand, Musée du Louvre
- Marie-Andrée Durand, ANOM
- Marie Favé, École du Louvre
- Marie-Christine Fouqueray, ENSA Paris-Belleville

Toutes nos félicitations à elles quatre.

CFDT-CULTURE

61, rue de Richelieu
75002 PARIS
+33140 15 51 20

cfdt@culture.gouv.fr
www.cfdt-culture.org

5-Avancement au choix au grade de secrétaire de documentation de classe exceptionnelle au titre de l'année 2018

4 postes étaient ouverts pour 55 ayants-droit.

Ont été promus en classe exceptionnelle :

- Dominique Costa, DRAC PACA
- Alain Martin, AD Ille-et-Vilaine
- Anne Moufannine, Musée de Pau
- Isabelle Ottaviani, AD Haute-Garonne

Nous leur adressons toutes nos félicitations.

6-Examen des demandes de mouvements

Les mouvements suivants ont reçu un avis favorable de la part de la CAP :

- Anne-Violaine Bouilloud (CICIRP, Marseille) pour la MAP (détachement)
- Grégory Zeigin (AN) pour la MAP (mutation)
- Dominique Unger (DGCA) pour l'ENSA Paris-La Villette (détachement)
- Laure Querouil (Musée Rousseau, Montmorency) pour la BNF (détachement)

De plus, la CAP a été informée du mouvement suivant :

- Jacqueline Estimbre, DRAC Occitanie

7-Demande de détachement et d'intégration

Anne-Violaine Bouilloud, secrétaire administrative du MCC est détachée dans le corps.

Laure Querouil, assistante principale de conservation du patrimoine est détachée dans le corps.

Dominique Unger, assistante spécialisée des bibliothèques et des musées est détachée dans le corps.

Clotilde Boiteux-Boursin, technicienne des services culturels et des Bâtiments de France est intégrée dans le corps.

8-Questions diverses

1. Agents mis à disposition

Vos représentantes CFDT-Culture ont rappelé la situation difficile des agents mis à disposition au sein des archives départementales (absence de publication d'avis de vacances, messages émanant du MCC non reçus, prise en charge des formations difficile selon les régions, missions hors fiches de poste exigées par les collectivités territoriales à titre pérenne)

L'administration a fait valoir la priorisation des affectations issues des concours dans les services d'AD ne comprenant qu'un seul agent d'Etat. 12 postes de CHED sur 14 ont été pourvus, 3 postes d'adjoints seront pourvus par les sortants INP. Par ailleurs une évaluation des besoins en postes de secrétaires de documentation va être effectuée dans le cadre du futur concours de secrétaires de documentation.

L'administration signale qu'elle soutient l'attribution d'une adresse électronique culture.gouv.fr aux agents mis à disposition afin qu'ils reçoivent les informations du MCC.

Concernant les formations, les 12 nouveaux CHED ont pu bénéficier d'un plan de formation dans le cadre de leur intégration. En outre, un plan de formation amiante national est en cours de préparation.

Les missions régaliennes demeurant prioritaires, l'administration invite les agents à signaler dans leur entretien d'évaluation annuelle toute difficulté rencontrée à ce sujet.

CFDT-CULTURE

61, rue de Richelieu
75002 PARIS
+33140155120

cfdt@culture.gouv.fr
www.cfdt-culture.org

2. Sous-effectifs dans les médiathèques des ENSA

Vos représentantes CFDT-Culture ont souhaité pointer la charge de travail supplémentaire conséquente à l'entrée des ENSA dans le SUDOC et le manque d'effectif pour y faire face dans certaines structures.

L'administration rappelle la contrainte des plafonds d'emploi sur lesquels elle ne peut intervenir, les établissements publics étant autonomes. Elle propose de faire face à cette surcharge de travail durant une période de 2 ou 3 ans par le biais de formations et de vacances.

3. Concours de secrétaires de documentation

L'administration est de nouveau interrogée au sujet du concours de secrétaire de documentation promis depuis 2016 et sans cesse repoussé.

L'administration informe que ce concours devrait être ouvert au deuxième semestre 2018 et se tenir au premier semestre 2019. Les épreuves du concours doivent faire l'objet d'une rénovation. De plus, un nouveau concours Sauvadet devrait avoir lieu début 2019.

4. Recours concernant un entretien professionnel

Un dossier complet sera présenté à la CAP d'automne.

5. Composition des jurys lors des examens professionnels

L'administration est alertée sur la question de la représentativité des membres de jurys parfois insuffisante au regard des multiples fonctions de notre corps. Tout dépend des réponses aux appels à candidature.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Guichard Le Bail clôt la séance.

**Vos représentants CFDT-CULTURE se tiennent à votre disposition
pour tout renseignement complémentaire.**

Titulaires

Karine MADEC, centre des Monuments Nationaux (01 44 61 22 48), la classe normale : karine.madec@monuments-nationaux.fr

Catherine GOUZER-VANHUMBEECK, AD de l'Eure (02 32 31 95 92), la classe supérieure : catherine.gouzer@eure.fr

Élisabeth PERRIER, AD de l'Hérault (04 67 67 37 27), la classe exceptionnelle : eperrier@herault.fr

Astrid COCONNIER, école d'architecture de Normandie (02 32 83 42 12), la classe exceptionnelle : astrid.coconnier@rouen.archi.fr

Suppléantes

Anne-Gabrielle DURAND, musée du Louvre (01 40 20 58 83), la classe normale : anne-gabrielle.durand@louvre.fr

Emmanuelle PESQUE, SG, délégation à l'information et à la communication (01 40 15 84 52), pour la classe supérieure : emmanuelle.sayag-pesque@culture.gouv.fr

Éric LANDGRAF, Archives Nationales (01 40 27 60 00), la classe exceptionnelle : eric.landgraf@culture.gouv.fr

Danielle LAOUENAN, École d'architecture de Nantes (02 40 16 01 26), pour la classe exceptionnelle : danielle.laouenan@nantes.archi.fr

CFDT-CULTURE

61, rue de Richelieu
75002 PARIS
+33140155120

cfdt@culture.gouv.fr
www.cfdt-culture.org